

AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale adjointe et directrice des finances de la MRC des Laurentides, que le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier 2020 seront déposés à la séance régulière du conseil des maires qui se tiendra le **20 mai 2021 à 18 h**.

Tel que prévu au décret numéro 102-2021 du 5 février 2021 du ministre de la Santé et des Services sociaux, la séance se tiendra à huis clos et par visioconférence.

Le présent avis est donné conformément à l'article 176.1 du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1).

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 12 mai 2021.



Isabelle Daoust, CPA, CGA
Directrice générale adjointe et directrice des finances